



1 Le marais de Pagny-sur-Meuse en fin d'été © FRANÇOIS SCHWAAB
2 La Parnassie des marais © JEAN-CHRISTOPHE RAGUÉ





Marais de Pagny-sur-Meuse



Superficie : 168 ha

Départements : Meurthe-et-Moselle (et Meuse)

Maître d'ouvrage : CC du canton de Void

Opérateur : CSL

Quand les chevaux pâturent dans un marais alcalin

Le site « Marais de Pagny-sur-Meuse » regroupe deux secteurs dont l'intérêt pour la biodiversité et pour la qualité de l'eau réside dans des zones humides de types variés : une grande tourbière alcaline*, un marais eutrophe*, une ancienne peupleraie marécageuse et des bosquets de saules.

Sur ces zones se trouvent des habitats de prairies tourbeuses* à Molinie et à Jonc subnoduleux (*Habitat 6410*) et de bas-marais* alcalins* (*Habitat 7230*). C'est au sein de ces derniers que sont présents les habitats naturels d'intérêt communautaire prioritaires rencontrés sur le site : les végétations à Marisque (*Habitat prioritaire 7210*), qui couvrent près de 2 ha dans la tourbière, et les sources d'eaux dures très pétrifiantes (*Habitat prioritaire 7220*) du lieu dit « Les Sources », qui permettent le développement de mousses rares. Les cariçaies* occupent de très grandes surfaces et hébergent une faune particulière, comme le Vertigo de Des Moulins qui y a été découvert.

Inconnu sur le site avant la mise en place de la gestion par pâturage équin par le Conservatoire des Sites Lorrains (CSL), le Liparis de Loesel est bien présent sur les habitats de tourbières basses du marais de Pagny-sur-Meuse, où 500 pieds ont été recensés dès l'an 2000. D'autres plantes, localement protégées, sont également visibles : c'est par exemple le cas de la Parnassie des marais, pourtant rare en tourbière alcaline*, mais favorisée par le pâturage, ou encore du Choin noirâtre recensé sur l'habitat de bas-marais* alcalin* qui porte son nom.

Les ruisseaux du site offrent des possibilités de renaturation ou d'amélioration et abritent plusieurs espèces de poissons d'intérêt communautaire, comme la Loche de rivière, la Lamproie de Planer et le Chabot commun. Avec le fossé de drainage de la tourbière, les ruisseaux sont des sites de reproduction pour l'Agrion de Mercure et pour six autres espèces de libellules d'intérêt régional. Le Cuivré des marais possède lui aussi une belle population sur le site. Les insectes sont à la fois diversifiés et nombreux avec la présence de certaines espèces comme le Criquet ensanglanté qui témoigne de la qualité des milieux dans le site.

La faune entomologique* participe indirectement à la richesse du site par la présence d'un cortège d'oiseaux insectivores, comme les passereaux paludicoles* : le Phragmite des joncs, le Bruant des roseaux, la Rousserolle effarvate et la Rousserolle verderolle. D'autres espèces d'intérêt communautaire sont régulièrement notées : le site est l'un des marais de Lorraine où le Râle d'eau et la Bécassine des marais sont régulièrement observés, la Grive litorne niche dans les peupleraies, le Martin-Pêcheur est présent au bord des ruisseaux et la Pie-grièche écorcheur est installée dans les secteurs à saules. Plusieurs couples de Milan noir nichent sur le site et de nombreux rapaces, comme le Faucon hobereau et l'Autour des Palombes, viennent y chasser.





1 Bécassine des marais © FABRICE CAHEZ
2 Cheval Konik Polski dans le marais © FRANÇOIS SCHWAAB

1	
	2

Le site Natura 2000 et sa gestion conservatoire

Le site « Marais de Pagny-sur-Meuse » se trouve dans la partie sud de la limite entre les départements de la Meuse et de la Meurthe-et-Moselle. Il s'étend sur les communes de Pagny-sur-Meuse, de Lay-Saint-Rémy et de Foug. Il a été désigné au titre des deux directives, ce qui indique la multiplicité de ses intérêts.

La tourbière alcaline* protégée et gérée par le CSL depuis 1987 s'étend sur une superficie de 50 ha dont une grande partie est propriété de la commune de Pagny-sur-Meuse. À l'amont de cette tourbière, à Lay-Saint-Rémy, un marais eutrophe* est en cours de protection et de gestion par la commune et le CSL.

L'histoire géologique du marais de Pagny-sur Meuse est celle de la capture de la rivière Moselle : en effet, c'est au niveau de ce site que cette rivière se jetait dans la Meuse avant que des bouleversements liés à la fin des périodes glaciaires ne la conduisent à rejoindre la Meurthe et le bassin versant du Rhin. Quant à l'histoire de son utilisation par l'Homme, elle peut être retracée depuis le XVII^e siècle, époque à laquelle le marais de Pagny-sur-Meuse était pâturé lors des années sèches. Vers 1830, les ruisseaux et fossés actuels y ont été créés pour y permettre l'agriculture. À partir de 1850, la construction de la ligne ferroviaire de Paris à Strasbourg scinda le marais et son exploitation provoqua très régulièrement des incendies hivernaux dus aux escarbilles des locomotrices. En 1910, le marais fut à nouveau drainé, puis divisé en 13 lots d'exploitation. Au cours du second conflit mondial, il fut partiellement cultivé et pâturé. En 1958, l'électrification de la ligne ferroviaire mit fin aux incendies. La dernière exploitation du marais fut une fauche remontant à la sécheresse de 1976. Non exploité, ce milieu en grande partie tributaire de son utilisation par l'Homme a été ensuite peu à peu colonisé par les phragmites et les saules et s'est fermé.

Pour préserver sa diversité menacée par la fermeture*, il a été retenu de recourir à la maîtrise foncière du site pour assurer le maintien à long terme des habitats et des espèces de la tourbière alcaline*. Pour cela, il a été nécessaire d'œuvrer à la restauration des secteurs envahis par les saules et les phragmites et d'organiser l'entretien des secteurs ouverts. Cependant, poursuivre cet objectif conduit à s'interroger sur l'utilisation agricole des terres, notamment celles formant le bassin versant de la tourbière : dans ce petit site, le maintien de la qualité des habitats naturels et des ressources offertes aux espèces nécessite de favoriser une agriculture extensive* et de remettre en herbe les anciennes prairies utilisées aujourd'hui pour les cultures.

Le pâturage extensif par les Konik Polski

En 1988, dès la protection de la tourbière alcaline*, le CSL s'est trouvé confronté à la complexité de sa gestion. En effet, au-delà des contraintes de sensibilité et de portance du sol rendant toute opération de gestion mécanique délicate, voire hasardeuse, les ressources financières pour mettre en œuvre de telles opérations de gestion semblaient difficiles à mobiliser à long terme. Ainsi, après de longues recherches et recueils d'expériences, le choix de restaurer et de gérer les habitats de la tourbière alcaline* par pâturage extensif* s'est naturellement imposé. Afin de mettre en place durablement ce système peu exigeant en main d'œuvre, en suivi technique et en intrants*, tout en contribuant à la sauvegarde d'une race menacée, le choix du pâturage permanent par des petits chevaux rustiques polonais de la race Konik Polski, a été retenu. C'est ainsi que trois individus de cette race descendante des Tarpans qui peuplaient l'Europe à l'état sauvage jusqu'au XVI^e siècle ont été introduits dans la tourbière en 1988.

Le bilan après vingt années de pâturage est sans appel : les habitats de la tourbière alcaline* se sont maintenus et améliorés localement, les phragmitaies trop importantes ont régressé et le *Liparis de Loesel*, orchidée rare et protégée en France est même apparue. Ces vingt années de pratiques ont ainsi permis de mesurer concrètement et efficacement la gestion d'un milieu patrimonial et sensible par pâturage extensif* permanent, d'un point de vue scientifique, technique, zoologique et économique. La signature d'un contrat Natura 2000 sur ce site, pour le financement de cette activité de pâturage, a par ailleurs permis de bénéficier d'une meilleure lisibilité en termes d'investissements, de gestion et de conduite d'un troupeau au quotidien, mais aussi d'opérations de gestion mécanique de milieux non pâturés.

Localement, la présence des chevaux a été un facteur important d'appropriation par la population dont les visites aux « petits chevaux du marais » font partie intégrante des promenades dominicales. Il suffit de franchir les portes du village de Pagny-sur-Meuse pour se rendre compte de l'apparition du Konik Polski sur le « blason » communal. Les Konik Polski font dorénavant partie des « habitants » de Pagny-sur-Meuse et les noms des nouveaux nés sont choisis par les enfants de l'école locale. Le Marais est quant à lui passé du statut de marécage insalubre à celui de joyau de nature à protéger.

Habitats représentés dans ce site

6410 7210 7220 7230

Espèces représentées dans ce site

1016 1044 1060 1096 1149 1163 1193 1903

Oiseaux représentés dans ce site

A073 A229 A338

Documentation

CSL – BRETON F. (2000)

CSL – RICHARD P. (2008)

